Liste variétale
2026 | Édition suisse | Nr. 1373

Cultures fourragères et autres grandes cultures

Offres des variétés et mélanges de semences (sauf céréales et pommes de terre) 2026

La plupart des évaluations mentionnées dans la liste proviennent d'essais conventionnels ou sont des informations du sélectionneur. Seul le colza et le soja sont testés dans des essais variétaux sous conditions bio. De plus amples informations à ce sujet tout comme la réglementation sur l'utilisation des semences pour les grandes cultures et les cultures fourragères biologiques et les explications sur les niveaux de disponibilité des semences se trouvent à la fin de la présente liste variétale. Seules les variétés de maïs Swissgranum seront prises en compte. D'autres variétés de qualité biologique sont disponibles et indiquées comme telles sur organicxseeds.ch. Le choix de la variété doit toujours être discuté avec l'acheteur.

Maïs												Niveaux de disponibilité I (Bio = obligatoire)
Variété	Groupe de maturité	Aptitude maïs ensilage	Aptitude maïs grain	Digestibilité	NEL	Développement juvénile	Tolérance à l'helminthosporiose	Tolérance au charbon commun	Année d'homologation	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
Damario	précoces	●	○	+++	++	++	∅	++	2020	KWS	Cat. III	sécurité de rendement dans le segment précoce, développement juvénile rapide, rendement élevé en amidon
Emeleen	précoces	●	○	++	++	++	+	++	2021	Limagrain	Cat. III	variété précoce productive d'ensilage de qualité pour toutes les régions, haute teneur en grains
Glasgo	précoces	●	●	++	++	++	+	++	2023	KWS	Cat. III	variété précoce à usage mixte, haut potentiel de rendement
LG 31.207	précoces	●	○	++	+	+++	+	++	2020	Limagrain	Cat. III	nouveau maïs d'ensilage précoce à haut rendement
P 7818	précoces	○	●	n.d.	n.d.	++	++	++	2024	Pioneer	Cat. III	maïs compact, maïs denté pur avec un très grand potentiel de rendement en grains
Wesley	précoces	●	●	+++	++	++	+	++	2024	Limagrain	Cat. III	variété à usage mixte, excellente pour le grain, très haute teneur en amidon pour l'ensilage

Variété	Groupe de maturité	Aptitude maïs ensilage	Aptitude maïs grain	Digestibilité	NEL	Développement juvénile	Tolérance à l'helminthosporiose	Tolérance au charbon commun	Année d'homologation	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
Angeleen	mi-précoces	●	○	++	+	+++	+	++	2024	Limagrain	Cat. III	excellente qualité et bonne digestibilité, fortes concentrations en énergie dans l'ensilage de maïs
Arturello	mi-précoces	○	●	n.d.	n.d.	+++	+	++	2024	KWS	Cat. III	maïs Dent x Dent tolérant au stress, excellente performance commerciale dans la culture de maïs grain, fournit des ensilages à forte teneur en amidon pour l'alimentation du bétail laitier
Benedictio	mi-précoces	●	●	+++	++	++	∅	++	2016	KWS	Cat. III	adapté à toutes les régions, bonne résistance à la verse et faible sensibilité à la pourriture de la tige, compétitif contre les mauvaises herbes
KWS Galismo	mi-précoces	●	○	++	+++	++	∅	+	2025	KWS	Cat. III	rendement très élevé en matière sèche et en amidon
KWS Milandro	mi-précoces	●	○	++	+	+++	–	++	2023	KWS	Cat. III	maïs d'ensilage, haut potentiel de rendement, haut rendement en amidon
KWS Robertino	mi-précoces	●	●	+++	++	++	–	+	2021	KWS	Cat. III	variété à usage mixte avec un rendement élevé en grains et en énergie
LG 31.272	mi-précoces	●	●	+++	++	+++	–	+	n.d.	Limagrain	n.d.	variété à usage mixte, haut potentiel de rendement, pour utilisation en grain moyennement tardif, bon développement juvénile
LG 32.257	mi-précoces	●	●	++	+	+++	+	++	2023	Limagrain	Cat. III	variété à usage mixte, trés haut rendement, type à maturation rapide (bon «dry down»), bon développement juvénile, bonne résistance à la verse
P 8436	mi-précoces	○	●	n.d.	n.d.	++	++	++	2024	Pioneer	Cat. III	maïs grain à haut rendement, précoce à mi-précoce, bonne résistance à la verse et bonne tolérance à l'égard de la pourriture de la tige
KWS Editio	mi-tardives	●	●	+++	+++	++	–	+	2023	KWS	Cat. III	variété à usage mixte, large aptitude au site, très haut potentiel de rendement en tant que maïs d'ensilage et maïs grain, flexibilité maximale dans l'utilisation

Variété	Groupe de maturité	Aptitude maïs ensilage	Aptitude maïs grain	Digestibilité	NEL	Développement juvénile	Tolérance à l'helminthosporiose	Tolérance au charbon commun	Année d'homologation	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
P 8902	mi-tardives	●	○	n.d.	+	+	n.d.	+	n.d.	Pioneer	Cat. III	maïs grain avec option comme variété à usage mixte, très bonne aptitude pour les sites frais, très bonne tolérance à l'égard de la verse racinaire précoce et tardive
P 9610	mi-tardives	●	○	+++	++	++	++	++	2022	Pioneer	n.d.	très bon potentiel de rendement même en cas de sécheresse
Pilgrim	mi-tardives	●	●	++	+++	+++	++	++	2024	Saatzucht Gleisdorf GmbH	Cat. III	épis avec jusqu'à 24 rangées de grains, type variétal sain et résistant à la verse, excellent développement juvénile
P 0725	tardives (Tessin)	●	●	+	n.d.	++	++	+	0000	Pioneer	Cat. III	haut potentiel de rendement, bon état sanitaire des plantes et bonne résistance à la verse, maturation rapide

Variétés de niche, culture associée maïs-haricot										Niveaux de disponibilité I (Bio = obligatoire)
Variété	**Aptitude maïs ensilage**	**Aptitude maïs grain**	**Digestibilité**	**NEL**	**Développement juvénile**	**Tolérance à l'helminthosporiose**	**Tolérance au charbon commun**	**Éleveur**	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
CINTEO (WAV 1.612)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	haricot à rames à petits grains et pauvre en phasine, adéquat pour la culture associée avec du maïs mi-précoce: semer 8 grains de maïs et 4 grains de haricot à rames par m^2
Cinteo et Benedicio	●	○	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Sativa-Rheinau	Cat. III	culture associée de maïs et de haricot, peut améliorer la teneur en protéine du maïs d'ensilage grâce à le haricot
Evolino	●	○	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	gzpk	Cat. I	variété de population suisse mi-précoce, pollinisation ouverte, reproductible, supporte bien le froid, bonne vitalité et vigueur; rendements stables; certifiée Bio Verita
Mabonita	●	○	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	KWS	Cat. III	culture associée de maïs et de haricot, peut améliorer la teneur en protéine du maïs d'ensilage grâce à le haricot (2/3 de maïs et 1/3 de haricot)

Variété	Aptitude maïs ensilage	Aptitude maïs grain	Digestibilité	NEL	Développement juvénile	Tolérance à l'helminthosporiose	Tolérance au charbon commun	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
Weihenstephaner 3	•	•	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	LFL	Cat. III	variété mi-précoce de conservation allemande (K240), pollinisation ouverte (variété lignée); résistance élevée au froid, bonnes vitalité et croissance, rendements stables

Engrais verts / dérobées non hivernants

Avoine maigre, avoine rude (Avena strigosa) — Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)

Variété	Méthodes de sélection	Remarques
Avoine maigre	Cat. III	ancienne culture, à croissance rapide, bonne suppression des adventices, idéale pour les rotations de cultures maraîchères, non apparentée aux espèces potagères; pour plus d'informations: Bioactualites > Cultures > Cultures maraîchères > Fertilisation > Sandhafer - eine fruchtfolgeneutrale Gründüngungspflanze (en allemande)

Sarrasin — Niveaux de disponibilité 1 (Bio = obligatoire)

Variété	Méthodes de sélection	Remarques
Diverses variétés d'engrais vert	Cat. III	lève rapidement, couvre rapidement le sol et assure une colonisation racinaire intensive de la couche arable, engrais vert bon marché

Moutarde non résistante aux néma-todes — Niveaux de disponibilité 1 (Bio = obligatoire)

Variété	Méthodes de sélection	Remarques
Diverses variétés	Cat. III	croissance rapide, formation d'une masse verte importante et bonne colonisation racinaire du sol

Moutarde résistante aux nématodes (inhibitrice des nématodes)		Niveaux de disponibilité I (Bio = obligatoire)
Variété	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Diverses variétés	Cat. III	moutarde jaune inhibitrice des nématodes, développement juvénile rapide, supporte les semis tardifs

Radis oléifère		Niveaux de disponibilité I (Bio = obligatoire)
Variété	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Diverses variétés	Cat. III	disponibles en bio

Radis oléique multirésistent	Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Remarques**
Diverses variétés	radis oléagineux méloidogyne réduisant les nématodes

Phacélie		Niveaux de disponibilité I (Bio = obligatoire)
Variété	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Diverses variétés	Cat. III	neutre pour les rotations culturales, étouffe bien les mauvaises herbes, inhibitrice des nématodes

Vesce d'été	Niveaux de disponibilité I (Bio = obligatoire)
Variété	**Méthodes de sélection**
Diverses variétés	Cat. III

Avoine à faucher en vert		Niveaux de disponibilité I (Bio = obligatoire)
Variété	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Diverses variétés	Cat. III	variétés courantes d'avoine de printemps pour l'utilisation comme engrais vert

Pois de printemps	Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Méthodes de sélection**
Diverses variétés	Cat. III

Tournesol		Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Diverses variétés	Cat. III	utilisées comme engrais vert; les semences doivent provenir de régions où le mildiou (*Plasmopara*) n'est pas présent; les attaques de mildiou doivent être immédiatement annoncées aux services phytosanitaires cantonaux

Mélanges d'engrais verts non hiver-nants	Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Remarques**
Divers mélanges	Différents mélanges sont disposibles. L'offre actuelle se trouve sur www.organicxseeds.ch ou dans les catalogues des fournisseurs.

Dérobées fourragères	Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Remarques**
Divers mélanges	Différents mélanges sont disposibles. L'offre actuelle se trouve sur www.organicxseeds.ch ou dans les catalogues des fournisseurs.

Légumineuses à graines

Pois protéagineux culture principale d'hiver — Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)

Mélange pois protéagineux / orge (div. fournisseurs) [Cat. III] : Mélange prêt à l'emploi pour culture associée pois protéagineux d'automne / orge à deux rangs

Variété	Rendement	PMG	Teneur en protéines	Époque de floraison	Hauteur des plantes	Année d'homologation	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
Furious	+++	moyen	-	précoce	moyen	2015	Agri Obtenions	Cat. III	très haut rendement, précoce, très résistant à la verse
Furtif	+++	moyen	-	mi-précoce	moyen	2021	Agri Obtenions	Cat. III	variété aux très bonnes caractéristiques agronomiques (teneur en protéines, tolérance à la chlorose ferrique et au froid)
Flokon	++	mauvais	∅	précoce	faible	2015	Agri Obtenions	Cat. III	pois fourrager d'hiver; semis en octobre, grain jaune, faible sensibilité aux viroses, rendements élevés, teneur moyenne en protéines brutes; très résistant à la verse malgré sa grande hauteur, peut également être récolté en plante entière
Balltrap	∅	mauvais	∅	mi-précoce	faible	2013	Florimond Desprez	Cat. III	variété très résistante à l'hiver et à la verse
Fresnel	∅	haut	∅	précoce	moyen	2014	Agri Obtenions	Cat. III	rendement élevé, résistance élevée au froid
Mélange pois protéagineux / orge	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Diverse Anbieter	Cat. III	mélange prêt à l'emploi pour culture associée pois protéagineux d'automne / orge à deux rangs

Pois protéagineux Culture principale d'été									Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Rendement**	**PMG**	**Teneur en protéines**	**Époque de floraison**	**Hauteur des plantes**	**Année d'homo-logation**	**Éleveur**	**Méthodes de sél-ection**	**Remarques**
Cortex	+++	haut	++	mi-précoce	moyen	2022	Lemaire Deffontaines	Cat. III	nouvelle variété avec un très grand PMG, une moyenne teneur en protéines et une bonne résistance à la verse
Greenway	+++	haut	++	précoce	haute	2019	Nordic Seed	Cat. III	nouvelle variété à pépins verts avec un potentiel de rendement élevé, un bon développement juvénile et un début de floraison précoce
Iconic	+++	moyen	+++	mi-tardives	haute	2022	RAGT	Cat. III	développement juvénile rapide, bonne résistance à la verse, bonne aptitude au battage, potentiel de rendement élevé
Kameleon	+++	moyen	+++	précoce	mi-haute	2020	KWS	Cat. III	rendement en grains supérieur à la moyenne, teneur en protéines moyenne à haute, grains jaunes, bonne résistance à la verse, hauteur moyenne à haute, maturité précoce, maturation régulière
Symbios	+++	moyen	++	mi-tardives	moyen	2020	RAGT	Cat. III	rendement très élevé et stable, croissance vigoureuse et bonne résistance à la verse, maturation rapide à l'approche de la récolte
Astronaute	++	moyen	++	précoce	haute	2016	RAGT	Cat. III	bonne suppression des adventices
Salamanca	++	moyen	++	mi-précoce	mi-haute	n.d.	Saatenunion	Cat. III	bonne vigueur pendant la phase juvénile, très bonne stabilité, excellente aptitude à la récolte, grande sécurité de culture
Mélange pois protéagi-neux / orge	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Diverse Anbieter	Cat. III	mélange prêt à l'emploi de pois protéagineux d'été et orge

Féverole d'hiver				Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Année d'homo-logation**	**Éleveur**	**Méthodes de sél-ection**	**Remarques**
Augusta	2018	NPZ	Cat. III	variété mi-précoce (début de la floraison et maturité), courte et résistante à la verse, très bon potentiel de rendement, bonne suppression des adventices
GL Alice	2023	Saatzucht Gleisdorf GmbH	Cat. III	variété mi-tardive à très haut potentiel de rendement; bonne résistance au froid et développement juvénile rapide

Variété	Année d'homologation	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
GL Arabella	2017	Saatzucht Gleisdorf GmbH	n.d.	variété précoce, résistante à la verse, à haut rendement
Nairobi	2021	Agri Obtenions	Cat. III	variété avec un excellent potentiel de rendement, bonne résistante à la verse et bonne tolérance au froid; à grandes graines et un PMG élevé
Nebraska	2016	Agri Obtenions	Cat. III	variété mi-précoce, très bonne résistance au froid
Noumea	2021	Agri Obtenions	Cat. III	variété mi-tardive, tolérant au froid, avec bonne résistante à la verse, bonne teneur en protéine

Féverole d'été — Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)

Variété	Année d'homologation	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
Bioro	2001	Saatzuchtbetrieb Hans Gahleitner	Cat. I	résistante au gel et spécialement bien adaptée aux climats rudes, développement juvénile très rapide, bonne suppression des adventices, atteint 1,60 mètre de hauteur, grains peu amers (volontiers consommés par les animaux selon le sélectionneur)
Stella	n.d.	P.H. Petersen	Cat. III	variété mi-précoce, haut rendement en grains et en protéines, plantes longues et néanmoins résistantes à la verse, maturation régulière, excellente aptitude au battage, convient pour l'alimentation humaine
Synergy	2022	P.H. Petersen	Cat. III	trés haut rendement en grains et en protéines; faible teneur en vicine et en convicine, donc aussi spécialement adéquate pour l'alimentation des poules pondeuses
Tiffany	2014	RAGT	Cat. III	haut rendement en grains et en protéines; faible teneur en vicine et en convicine, donc aussi spécialement adéquate pour l'alimentation des poules pondeuses

Haricot commun, haricot à écosser — Niveaux de disponibilité 3 (Bio = souhaité)

Variété	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
Black Turtle	n.d.	Cat. III	haricot à écosser noir

Variété	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
Borlotto Mercato	n.d.	Cat. III	haricot à écosser tacheté de rouge et de beige
Canadian Wonder	n.d.	Cat. III	haricot à écosser rouge

Soja					Niveaux de disponibilité I (Bio = obligatoire)
Variété	**Année d'homologation**	**Groupe de maturité**	**Éleveur**	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Abaca	2021	000	Saatbau Linz	n.d.	variété précoce, développement juvénile rapide
Adelfia	2020	00	Saatbau Linz	Cat. III	variété mi-précoce, bon potentiel de rendement, teneur élevée en protéines, graines à hile clair
Amandine	2005	000	Agroscope/ DSP	Cat. II	variété mi-précoce, soja alimentaire avec au goût neutre, potentiel de rendement moyen, bonne résistance à la verse, graines à hile clair, donne un tofu plus moelleux
Arnold	2026	000	Agroscope/ DSP	Cat. II	variété précoce qui convient à l'alimentation animale; très bon potentiel de rendement, bonne résistance à la verse, faible, hile brun
Aurelina	n.d.	00	Saatbau Linz	Cat. II	variété mi-tardive, bon potentiel de rendement et une teneur élevée en protéines, faible tolérance au froid, graines à hile clair, peut également être utilisée pour la production de tofu
ES Comandor	2016	000	Lidea	Cat. III	variété précoce à haut rendement et graines à hile clair, bonne stabilité et hauteur moyenne des gousses pour une bonne aptitude à la récolte
Farmosa	2026	00	Agroscope/ DSP	Cat. II	variété alimentaire mi-précoce au goût neutre, sans goût herbacé (sans lipoxygénase), adaptée à la production de boissons à base de soja et moyennement adaptée à la fabrication de tofu; bon potentiel de rendement, bonne résistance à la verse, hile clair
Galice	2015	000/00	Agroscope/ DSP	Cat. II	variété mi-précoce (000/00), bon potentiel de rendement
Gallec	2000	000	Agroscope/ DSP	Cat. II	variété précoce, soja alimentaire, bon potentiel de rendement, bonne résistance à la verse, maturité précoce, graines à hile incolore, haute fermeté de la gousse
Noa	2026	000/00	Agroscope/ DSP	Cat. II	variété alimentaire mi-précoce, bon potentiel de rendement, bonne résistance à la verse, teneur élevée en protéines, PMG élevé, très bon rendement en tofu avec une bonne fermeté, hile clair
Obélix	2009	000	Agroscope/ DSP	Cat. II	variété précoce, potentiel de rendement haut, teneur en protéine moyenne à bonne, développement juvénile rapide, très bonne résistance à la verse

Variété	Année d'homologation	Groupe de maturité	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
Pamela	2023	000	Saatbau Linz	Cat. III	variété très précoce, meilleur rendement que Merlin, plus haute teneur en protéines, PMG moyen
Protéix	2009	00	Agroscope/ DSP	Cat. II	variété mi-précoce, soja alimentaire, haute teneur en protéine, haute résistance à la verse, graines à hiles incolores
Talisse	2023	00	Agroscope/ DSP	Cat. II	variété mi-précoce, soja alimentaire, bon rendement, très bonne couverture du sol, bonne résistance à la verse, graines à hiles clairs, haute teneur en protéine, avec un très bon rendement en tofu

Lupins blancs — Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)

Variété	Année d'homologation	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
Celina	2019	DSV	Cat. III	lupin blanc, haute tolérance à l'anthracnose, type ramifié, peu amer; recommandé seulement de manière limitée pour l'alimentation humaine à cause de sa teneur trop élevée en alcaloïdes (clarifier la prise en charge avant la culture)
Frieda	2019	DSV	n.d.	lupin blanc avec haute tolérance à l'anthracnose, type ramifié, peu amer
Sulimo	2015	Cérience	n.d.	lupin doux blanc, bonne teneur en protéine, bonne vigueur, pauvre en alcaloïdes

Lupins à folioles étroites — Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)

Variété	Année d'homologation	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
Agat	2019	HR Smolice	Cat. III	lupin bleu à folioles étroites, type ramifié, potentiel de rendement haut, très bonnes résistances aux maladies, graines très sucrées avec teneurs en alcaloïdes très faibles
Boregine	n.d.	Saatzucht Steinach GmbH	Cat. III	lupin bleu à folioles étroites, type ramifié, potentiel de rendement de graines le plus élevé de l'assortiment actuel, haut rendement en protéines, convient dans les sites sécs
Diverses autres variétés	n.d.	n.d.	Cat. III	selon la disponibilité de semences bio

Variété	Année d'homologation	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
Regent	2009	HR Smolice	Cat. III	lupin bleu à folioles étroites, graines très sucrées, type non ramifié, résistance à la verse élevée, potentiel de rendement et couverture du sol plus faibles que les variétés ramifiées (p. ex. Boregine), des teneurs en alcaloïdes stables et faibles, inférieures à la valeur limite pour l'alimentation humaine

Lentilles			**Niveaux de disponibilité 3 (Bio = souhaité)**
Variété	**Éleveur**	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Anicia	Agri Obtenions	Cat. III	type Puy, lentilles à graines vertes et tachetées, semences bio disponibles
Clara	Agri Obtenions	Cat. III	graines vertes
Rosana	Agri Obtenions	Cat. III	lentilles rouges, semences bio disponibles

Betteraves

Betteraves fourragères				**Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)**
Variété	**Année d'homologation**	**Éleveur**	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Corindon	1992	EU Semences de France	Cat. III	betterave mi-sucrière (15 à 16 % MS); potentiel de rendement très haut

Betteraves sucrières	**Niveaux de disponibilité 3 (Bio = souhaité)**
Variété	
culture uniquement sous contrat (s'informer auprès de la fabrique sucrière)	

Oléagineux

Colza d'hiver — Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)

Variété	Époque de floraison	Précocité	Rendement	Teneur en huile	Résistance à la verse	Méthodes de sélection	Éleveur	Année d'homologation	Remarques
Collector	mi-précoce	moyenne	++	+	n.d.	n.d.	KWS	n.d.	variété lignée haute avec un bon profil sanitaire, une faible sensibilité à l'élongation et une teneur en huile élevée
Randy	précoce	moyenne	++	+	++	Cat. III	Saatbau Linz	n.d.	variété lignée, bons résultats dans les essais variétaux bio, semence de qualité bio importée

Colza HOLL — Niveaux de disponibilité 3 (Bio = souhaité)

High **O**leic (HO = riche en acide oléique) et **L**ow **L**inolenic (LL = pauvre en acide linolénique), variétés hybrides, prévues uniquement pour la culture sous contrat. Pour que les variétés HOLL soient de bonne qualité à la récolte, il faut éviter les repousses de variétés classiques ; il en va de même pour les mélanges lors du semis ou de la récolte. Les champs doivent être aménagés de manière à exclure tout mélange lors de la récolte. Les hybrides ne sont autorisés que pour la production de colza HOLL ; pas de semences bio disponibles.

Variété	Époque de floraison	Précocité	Rendement	Teneur en huile	Résistance à la verse	Éleveur	Méthodes de sélection	Année d'homologation	Remarques
V 316 OL	mi-précoce	moyenne	+	++	++	DSV	Cat. III	2014	n.d.
V 350 OL	mi-précoce	moyenne	+	++	++	DSV	Cat. III	2020	n.d.

Tournesol (y compris variétés HO) — Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)

Des semences conventionnelles, non traitées, provenant de régions dont il est prouvé qu'elles sont exemptes de *Plasmopara halstedii* (mildiou) sont disponibles pour de nombreuses variétés. Les semences de tournesol ne peuvent être mises en circulation par le commerce des semences qu'avec un passeport phytosanitaire. Le semis de semences non traitées est de la responsabilité de l'agriculteur ou de l'agricultrice. Une attaque de mildiou doit être annoncée immédiatement aux services phytosanitaires cantonaux.

Variété	Éleveur	Type de variété	Méthodes de sélection	Année d'homologation	Remarques
ES Savana	Lidea	Variétés classiques	Cat. III	2021	variété très précoce, bonne résistance à la verse, robuste, semences non traitées
LG 50450	Limagrain	Variétés classiques	Cat. III	2021	variété précoce, peu sensible au mildiou; bonne tolérance à la sécheresse
P63LL156	Pioneer	Variétés classiques	Cat. III	n.d.	variété précoce
SY Chronos	Syngenta Seeds	Variétés classiques	Cat. III	n.d.	variété précoce à feuillage sain présentant un développement juvénile rapide
LG 50467	Limagrain	Variétés High Oleic (HO)	Cat. III	2022	variété précoce, peu sensible au mildiou et aux champignons du genre *Phomopsis*; bonne santé végétale
P63HH111	Pioneer	Variétés High Oleic (HO)	Cat. III	2015	variété précoce; hybride disponible uniquement en qualité bio
P64HH150	Pioneer	Variétés High Oleic (HO)	Cat. III	2016	variété mi-précoce, développement juvénile rapide, bonne suppression des adventices, robuste, bon rendement en grains, uniquement pour les sites optimales
SY Arco	Syngenta Seeds	Variétés High Oleic (HO)	Cat. III	2023	variété très précoce, feuilles saines, développement juvénile rapide, bon rendement et teneur satisfaisante en huile

Tournesol à décortiquer — Niveaux de disponibilité 3 (Bio = souhaité)

Variété	Éleveur	Méthodes de sélection	Année d'homologation	Remarques
Sunbird LII / NS Argonaut	ID Grain	Cat. III	n.d.	variété mi-précoce, semences non traitées
Zebra	Limagrain	Cat. III	n.d.	variété mi-précoce, semences non traitées

Lin d'hiver				Niveaux de disponibilité 3 (Bio = souhaité)
Variété	**Éleveur**	**Méthodes de sél-ection**	**Année d'homo-logation**	**Remarques**
Attila	Linéa/SCA Lin 2000	Cat. III	2020	nouvelle variété à haut rendement, tolérante au gel, résistante à la verse, tolérants aux fusarioses, haute teneur en omégas 3

Lin d'été				Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Éleveur**	**Méthodes de sél-ection**	**Année d'homo-logation**	**Remarques**
Bingo	NPZ	Cat. III	2013	sélection allemande, type court avec une grande résistance à la verse
Galaad	Laboulet	Cat. III	2010	potentiel de rendement moyen à élevé, début de la floraison précoce, magnifique résistance à la verse, robuste, haute teneur en huile
Justess	GIE Linea	Cat. III	2018	variété précoce, potentiel de rendement le plus élevé en France, très bonnes propriétés de tolérance
Success	GIE Linea	Cat. III	2020	variété précoce, à paille courte, résistante à la verse, haute teneur en acides gras oméga-3
Zoltan	Gabonakutato Nonprofit Kft	Cat. III	1996	variété précoce affichant une bonne résistance à la sécheresse, utilisable comme couvert végétal

Céréales et pseudo-céréales

Millet			Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Éleveur**	**Méthodes de sél-ection**	**Remarques**
Quartett	FGBNU VNIIZBK	Cat. III	millet paniculé, variété russe, hauteur de croissance 110 à 120 cm, bonne résistance à la verse, Sativa seul fournisseur, semences bio

Sarrasin (sarrasin à décortiquer pour la consommation humaine)				Niveaux de disponibilité 1 (Bio = obligatoire)
Variété	**Année d'homologation**	**Éleveur**	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Devyatka	2004	FGBNU VNIIZBK	Cat. III	variété alimentaire, déterminant, à gros grains, faciles à décortiquer, potentiel de rendement élevé, de multiplication suisse bio
Drushina	2011	FGBNU VNIIZBK	Cat. III	variété alimentaire, déterminant, à gros grains, faciles à décortiquer, potentiel de rendement élevé, de multiplication suisse bio
La Harpe	n.d.	n.d.	Cat. III	convient pour la production de farine mais pas pour la production de grains comestibles parce qu'elle est plus difficile à décortiquer

Engrais verts et cultures dérobées, hivernantes ou partiellement hivernantes

Navette chou de Chine / Navette d'hiver			Niveaux de disponibilité 3 (Bio = souhaité)
Variété	**Méthodes de sélection**	**Remarques**	
Buko	Cat. III	considérée comme un engrais vert hivernant humigène, utilisable aussi bien comme engrais vert que comme culture dérobée riche en énergie pour l'affouragement d'hiver (max. 1/3 de la ration journalière), grande capacité d'absorption des éléments nutritifs, faible coût à l'hectare.	
Finito	Cat. III	excellent rendement et suppression des adventices, variété hivernante adaptée aux semis tardifs, utilisable comme engrais vert ou pour l'alimentation animale	

Pois protéagineux d'hiver				Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Année d'homologation**	**Éleveur**	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Arkta	2004	Selgen	Cat. III	variété à feuilles entières, bonne suppression des adventices, très bons rendements en grains dans les essais bio en Allemagne
Assas	1964	Agri Obtenions	Cat. III	variété mi-précoce, forte croissance végétative, très riche en feuilles, bien adapté aux mélanges, utilisable comme pois fourrager d'hiver ou culture intercalaire

Variété	Année d'homologation	Éleveur	Méthodes de sélection	Remarques
EFB 33	n.d.	DSV	Cat. III	variété hivernante qui a apporté au sol jusqu'à 150 kg N/ha dans les essais d'engrais verts du FiBL, feuilles entières, potentiel de rendement haut, bon précédent pour cultures maraîchères et maïs, semences disponibles aussi de multiplication bio Suisse
Frostica	2018	Selgen	Cat. III	pois d'hiver à feuilles entières et à tiges longues, de type feuillu, aux fleurs colorées, très résistant au gel

Seigle d'hiver / Seigle à faucher en vert			Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Éleveur**	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Higreen	Saatzucht Steinach GmbH	Cat. III	variété précoce, supporte les semis tardifs, développement juvénile excellent, excellente force concurrentielle, haut rendement de MS
Protector	Saatzucht Lundsgaard	Cat. III	variété précoce, supporte les semis tardifs, développement juvénile très rapide, haut rendement de MS
Sito 70	Seminart	Cat. III	variété précoce, supporte les semis tardifs, développement juvénile très rapide, haut rendement de MS

Ray-grass Westerwold		Niveaux de disponibilité 1 (Bio = obligatoire)
Variété	**Méthodes de sélection**	**Remarques**
Diverses variétés	Cat. III	croissance rapide et bon développement des racines, partiellement hivernant, une coupe possible

Vesce velue	Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Remarques**
Diverses variétés	plante fixatrice d'azote à enracinement intensif

Mélanges hivernants	Niveaux de disponibilité 2 (Bio = la règle)
Variété	**Remarques**
Divers mélanges	Différents mélanges sont disponibles. L'offre actuelle se trouve sur www.organicxseeds.ch ou dans les catalogues des fournisseurs.

Réglementation semencière

Groupes principaux	Sous-groupes / Utilisation	Niveau de disponibilité des semences	Variétés / Caractéristiques
Mélanges annuels (série 100) y compris les mélanges de fourrage intermédiaires		Niveau 2 (Bio = la règle)	mélange avec au moins 80 % de bio (voir réglementation semencière pour les cultures fourragères biologiques)
Mélanges bisannuels (série 200)		Niveau 2 (Bio = la règle)	mélange avec au moins 80 % de bio (voir réglementation semencière pour les cultures fourragères biologiques)
Mélanges bisannuels à trisannuels (séries 230 et plus)		Niveau 2 (Bio = la règle)	mélange avec au moins 80 % de bio (voir réglementation semencière pour les cultures fourragères biologiques) A l'exception du mélange SM 240 CH avec au moins 60 % de bio
Mélanges trisannuels (série 300)		Niveau 2 (Bio = la règle)	mélange avec au moins 80 % de bio (voir réglementation semencière pour les cultures fourragères biologiques)
Mélanges quadriannuels (série 400)		Niveau 2 (Bio = la règle)	mélange avec au moins 50 % de bio (voir réglementation semencière pour les cultures fourragères biologiques)
Mélanges pour sursemis (mélanges U)		Niveau 2 (Bio = la règle)	diverses offres avec 80 ou 50 % de bio (voir réglementation semencière pour les cultures fourragères biologiques)
Mélanges pour engrais verts		Niveau 2 (Bio = la règle)	mélange avec au moins 60 % de bio (voir réglementation semencière pour les cultures fourragères biologiques)
Sous-semis dans les grandes cultures avec utilisation fourragère		Niveau 2 (Bio = la règle)	

Groupes principaux	Sous-groupes / Utilisation	Niveau de disponibilité des semences	Variétés / Caractéristiques
Semences pour surfaces de promotion de la biodiversité (SPB)	**Prairies et pâturages:** • Prairies extensives • Prairies peu intensives **Champs:** • Bandes culturales extensives • Jachères fleuries • Jachères tournantes • Ourlets sur terres assolées • Bandes fleuries pour les pollinisateurs et autres auxiliaires	Niveau 3 (Bio = souhaité)	Il faut utiliser des mélanges autorisés par l'OFAG. Il est permis d'utiliser des mélanges conventionnels. Il y a différents mélanges avec de hautes proportion de bio. Le choix des mélanges de semences devrait faire attention qu'ils contiennent des espèces présentes dans la région. Il est recommandé de s'informer auprès du service cantonal de protection de la nature.
Mélanges spéciaux	Les mélanges standards suivants *ne sont pas* encore disponibles en qualité bio:	Niveau 3 (Bio = souhaité)	• 326 Mélange d'esparcette et de graminées • 360 Mélange pour pâture avec trèfle violet • 362 Mélange pour pâture avec trèfle • 444 Mélange de vulpin des prés • 450, 451, 455 prairie permanente • 462 résistant à la sécheresse, avec fétuque rouge • 480 Mélange de pâturage permanent • 481 pour pâturages d'altitude • 485 AR pâturages pour chevaux • U 431 AR mélange pour sursemis • U 444 AR mélange pour sursemis
Mélanges spéciaux	• Semis de couverture dans les cultures maraîchères, les plantes aromatiques et les grandes cultures sans utilisation fourragère • Semis de couverture en arboriculture et en viticulture • Pâturages pour petit bétail, enherbement des parcours • Mélanges pour remise en culture et enherbement	Niveau 3 (Bio = souhaité)	divers mélanges
Mélanges spéciaux	Prairies fleuries extensives, prairies à faner riches en espèces	Niveau 3 (Bio = souhaité)	divers mélanges avec haut pourcentage de fleurs à disposition!
Composants simples		Niveau 2 (Bio = la règle)	diverses variétés; les offres bio dont la variété, la faculté germinative et la pureté correspondent aux recommandations et aux normes VESKOF doivent être utilisées

Légende

Évaluation (basée sur la liste recommandée de Swissgranum):
+++ très bon
++ bon
+ moyen à bon
Ø moyen
– moyen à mauvais
– – mauvais
– – – très mauvais/tardif

● approprié
○ approprié

n.t. non testé
p.i. = pas d'informations

Cat. = Catégorie de sélection (voir CDC Bio Suisse 2.2.2.6)
NEL = Énergie nette pour la production de lait)

Réglementation semencière pour les cultures fourragères biologiques

(Base: Cahier des charges de Bio Suisse, état au 16.12.2026)

Les marchands de semences fourragères se sont donné la peine d'obtenir des semences bio pour les mélanges standards suisses (numéros à trois chiffres!) recommandés par l'Association pour le développement des cultures fourragères (ADCF) et selon les recommandations variétales des normes VESKOF (Swiss-Seed). Certains fournisseurs proposent en outre aussi des mélanges maison avec ou sans le label ADCF.

Les acteurs de la branche s'efforcent d'augmenter avec le temps la proportion de bio dans les mélanges. La règle suivante est valable:

- Les mélanges annuels (ADCF 100), les mélanges bisannuels (ADCF 200), bi- à trisannuels (ADCF 230 et plus) les mélanges de trois ans (ADCF 300) doivent contenir au moins 80 % de semences bio.
- Les mélanges 400 (ADCF 400) doivent contenir au moins 50 % de semences bio.

Ceux qui aimeraient utiliser des mélanges ou des composants simples avec moins de 80 % ou resp. 50 % de semences bio doivent déposer une demande motivée sur organicxseeds.ch

Les mélanges spéciaux doivent contenir les proportions bio qui correspondent aux caractères auxquels ils correspondent (mélanges ADCF 100 – 400).

Semences prégermées ou enrobées, adjonction de stimulateurs de croissance

Le prégermage (priming) et les enrobages (pelliculages, pilulages et colorations) sont aussi autorisés pour les semences et les mélanges biologiques. Les semences ainsi conditionnées doivent cependant être exemptes de produits phytosanitaires chimiques de synthèse et d'engrais chimiques. Les bulletins de livraison doivent comporter une remarque adéquate.

Le pâturin des prés dont la germination a été activée (noms commerciaux: «Highspeed», «Speedkeimung» et «Turbo») et l'adjonction d'activateurs de germination à base de microorganismes, p. ex. des ppréparations à base d'algues et de bactéries du genre pseudomonas (noms commerciaux: p. ex. «Headstart» etc.), ont été homologués comme biocompatibles. Remarque: l'efficacité du prégermage et celle des stimulateurs naturels de croissance sont controversées!

Les semences enrobées peuvent être employées en culture biologique, pour autant que le procédé de mise en place soit certifié biologique.

Pour des informations supplémentaires à ce sujet, voir la Liste des intrants, page 9, «Adjuvants pour semences».

Méthodes de sélection

Le règlement «Matériel de multiplication» précise que les variétés de sélection bio ont la priorité sur les variétés de sélection conventionnelle. Il y a pour information cinq catégories de variétés:

- Cat. I: Sélection bio (selon Bio Suisse)
- Cat. II: Sélectionnée pour l'agriculture biologique
- Cat. III: Sélection conventionnelle (autorisée en bio si pas d'autre information)
- Cat. IV: Méthode de sélection incompatible avec l'agriculture biologique, p. ex. fusion cellulaire (CMS) pour les choux et les endives.
- Cat. X: Anciennes variétés et provenances etc.

Les éleveurs peuvent demander à Bio Suisse un contrôle de la catégorie.

Niveaux de disponibilité des semences:

Niveau 1 - aucune autorisation pour la culture professionnelle

- Ce niveau comprend les espèces pour lesquelles il existe une offre suffisante de variétés multipliées en bio répondant aux besoins de la pratique.
- Pour la culture professionnelle, l'utilisation de semences biologiques est obligatoire; aucune dérogation n'est accordée, sauf pour les essais variétaux, les semences de base pour la production de semences biologiques et la conservation de la diversité génétique.

Niveau 2 - autorisation individuelle

- Ce niveau comprend les espèces pour lesquelles il existe une quantité suffisante de matériel végétal de multiplication de variétés adaptées multipliées en bio pour la période de culture en cours.
- Pour l'utilisation de matériel végétal de multiplication (MVM) non issu de multiplication biologique, une demande de dérogation dûment motivée doit être déposée au préalable sur organicxseeds.ch.

Niveau 3 - autorisation générale

- Ce niveau comprend les espèces pour lesquelles il n'existe pratiquement pas de variétés multipliées en bio ayant fait leurs preuves en production biologique, ou pour lesquelles il convient de permettre la plus grande diversité variétale possible.
- Conformément à l'ordonnance sur l'agriculture biologique (OBio), art. 13a, al. 1 et 2, pour pouvoir utiliser du MVM conventionnel de niveau 3, il est obligatoire, depuis le 01.01.2025, de confirmer l'indisponibilité en qualité biologique du MVM souhaité.
- Conformément à l'art. 13a, al. 4 de l'OBio, pour pouvoir utiliser du MVM non biologique, une attestation doit être établie sur organicxseeds.ch, confirmant que le MVM souhaité n'était pas disponible en qualité biologique, la quantité et la variété utilisées étant automatiquement déclarées. Cette attestation doit être présentée lors du contrôle.
- Conformément à l'art. 13a, al. 1 et 2 de l'OBio, l'indisponibilité doit également être prouvée pour le MVM de plantes ornementales, les semences pour les surfaces de promotion de la biodiversité, les plantes médicinales, les fines herbes et les plantes aromatiques ainsi que pour les légumes. La création d'une attestation sur organicxseeds.ch est également recommandée pour ces cultures, mais n'est pas obligatoire dans ces cas jusqu'au 31.12.2029 (conformément à l'article 39o de l'OBio). En guise d'alternative, on peut par exemple effectuer une capture d'écran.

Le Service des semences bio donne gratuitement des renseignements et des attestations sur:

- La disponibilité actuelle des variétés et leur classement;
- L'enregistrement, le login et l'utilisation de organicxseeds.ch;
- Les annonces des essais de variétés.

Quand faut-il avoir une autorisation exceptionnelle?

- Pour pouvoir utiliser des semences conventionnelles mais non traitées des niveaux 1 et 2; pour les semences du niveau 3, une attestation est obligatoire à partir de 2025 (on peut l'établir soi-même sur www.organicxseeds.ch).
- Pour pouvoir utiliser des mélanges de semences contenant resp. moins de 80 % ou 50 % de semences bio.
- Des essais avec des variétés qui ne sont pas encore multipliées en bio peuvent être faits sur des surfaces restreintes avec une autorisation exceptionnelle.
- La culture de variétés rares ou difficiles à obtenir pour lesquelles il n'y a pas de semence bio est possible avec une autorisation exceptionnelle (pour les niveaux 1 et 2).
- Les semences de base et de prébase (non traitées) destinées à la production de semences bio peuvent provenir d'une multiplication non bio avec une autorisation exceptionnelle.

Quand n'y a-t-il pas besoin d'avoir une autorisation exceptionnelle?

- Au niveau 3 (Bio = souhaité), l'utilisation de semences bio est facultative. L'utilisation de semences conventionnelles non traitées n'a pas besoin d'être annoncée au Service des semences bio. Si la variété désirée est disponible en bio, les semences bio doivent être utilisées. Une attestation de non-disponibilité peut être téléchargée en tout temps après l'ouverture d'une session sur organicxseeds.ch.

Qui doit envoyer la demande d'autorisation exceptionnelle?

- Le producteur est responsable de demander l'autorisation exceptionnelle qu'il devra ensuite présenter lors du contrôle bio de la ferme. Dans le cas des cultures sous contrat, l'acheteur (le mandant) ou l'entreprise sous-traitante peut déposer une demande groupée pour tous les producteurs concernés.
- S'il n'y a plus d'offre bio disponible pour la sous-espèce désirée du niveau 2, les marchands peuvent déposer une demande collective pour leurs clients après accord préalable du Service des semences bio.

Comment peut-on faire parvenir une demande d'autorisation exceptionnelle?

- Les demandes d'autorisations exceptionnelles doivent être déposées sur organicxseeds.ch. Des informations détaillées sur la procédure sont disponibles sur: Bioactualites > Cultures > Semences et plants ou directement sur organicxseeds.ch. Un mode d'emploi au format PDF est disponible sur la page d'accueil.
- Les demandes ne peuvent qu'exceptionnellement être déposées par téléphone ou par la poste.
- Chaque demande coûte Fr. 10 par variété mais au minimum Fr. 50 par autorisation. Les demandes collectives sont facturées Fr. 50 de plus. Les autorisations exceptionnelles sont gratuites s'il n'y a plus d'offre bio disponible pour la sous-espèce désirée du niveau 2.

Le producteur agricole doit pouvoir présenter l'autorisation exceptionnelle au moment du semis ou de la plantation.

Adresse de contact

Service des semences bio
Institut de recherche de l'agriculture biologique FIBL
Ackerstrasse 113, 5070 Frick
Tél. 062 865 72 08
semences-bio@fibl.org
Bioactualites > Cultures > Semences et plants

Impressum

Éditeurs
Institut de recherche de l'agriculture biologique FIBL
Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Schweiz
info.suisse@fibl.org, fibl.org

Bio Suisse
Peter Merian-Strasse 34, 4052 Basel
bio@bio-suisse.ch, bio-suisse.ch

Classement des semences dans les niveaux de disponibilité
Commission technique Grandes cultures de Bio Suisse et Service des semences bio du FiBL, en collaboration avec des représentants des semenciers. Cette liste variétale se base sur les essais variétaux de l'Agroscope, les listes de variétés recommandées par l'Agroscope (Swissgranum) et par l'ADCF ainsi que sur le Catalogue national des variétées et enfin par des essais variétaux effectués à l'étranger.

Auteurs
Matthias Klaiss, FiBL

Rédaction
Serina Krähenbühl et Gilles Weidmann, FiBL

Traduction
Manuel Perret, Essertines-sur-Yverdon, Nathaniel Schmid, FiBL

Téléchargement

recherche-varietes.bioactualites.ch
L'offre actuelle en semences bio et en mélanges de trouve sur www.organicxseeds.ch, et on y trouve aussi les coordonnées pour contacter les marchands correspondants.